

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de l'association Valais Solidaire, à Martigny

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels figurant aux pages 3 à 16 (bilan, comptes de résultat, tableau de variation des fonds et annexe) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC fondamentales et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA

Gaëtan Posse
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 28 avril 2026
Exemplaire numérique

Annexes : comptes annuels

Comptes 2025

Avril 2026

Valais Solidaire

Bilan au 31 décembre 2025

	Notes	2025	2024
1 ACTIFS			
A ACTIF CIRCULANT		275 505,57	239 067,86
Trésorerie	a	271 416,44	238 643,76
Débiteurs		9 381,00	0,00
Provision sur débiteur		-5 557,00	0,00
Actif transitoire	b	265,13	424,10
B BAILLEURS DE FONDS		10 200,00	0,00
Débiteurs Communes valaisannes		10 200,00	0,00
C ACTIF IMMOBILISE		4 107,45	4 376,60
Matériel informatique		807,45	1 076,60
Garantie de loyer	a+	3 300,00	3 300,00
TOTAL DE L'ACTIF		289 813,02	243 444,46
2 PASSIFS			
D FONDS ETRANGERS A COURT TERME		5 444,00	4 846,25
Créanciers	c	3 541,75	3 676,05
Primes Caisse Compensation		1 450,75	897,70
Primes LAA		180,60	130,40
Primes APG maladie collective		270,90	142,10
D1 PASSIF TRANSITOIRE		1 740,00	1 830,00
Charges à payer	d	1 740,00	1 830,00
E FONDS AFFECTES			
Capital lié (Fonds affectés pour projets)		242 919,95	179 694,95
Fonds Canton VS pour projets	e	168 029,95	105 318,95
Fonds DDC - "Accord 2016-2019/20"	f	9 200,00	9 200,00
Fonds DDC - "Accord 2021-2022"	g	9 975,00	9 975,00
Fonds DDC - "Accord 2023-2024"	h	8 981,00	27 192,00
Fonds DDC - "Accord 2025"		0,00	0,00
Fonds Communes valaisannes pour projets	i	7 700,00	5 400,00
Fonds Donateurs privés pour projets	j	39 034,00	22 609,00
Capital lié (Fonds affectés hors projets)		3 933,12	16 360,00
Fonds Dons Paroisses pour OM	k	1 140,00	0,00
Provision pour développement activités Valais Solidaire		2 630,13	10 000,00
Fonds Dons soutien 25 ans		0,00	6 360,00
Fonds Loterie Romande (25 ans Foire du Valais)		162,99	0,00
F CAPITAL DE L'ORGANISATION			
Capital libre		35 775,95	40 713,26
Capital de l'association		40 713,26	40 996,42
Résultat de l'exercice		-4 937,31	-283,16
TOTAL FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION	l	35 775,95	40 713,26
TOTAL DU PASSIF		289 813,02	243 444,46

Valais Solidaire

Compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2025

	Notes	2025	2024
3 PRODUITS D'EXPLOITATION		532 540,42	540 974,00
A1 PRODUITS AFFECTES ACTIVITES ET FONCTIONNEMENT VSS		119 200,00	126 700,00
Contribution DDC pour activités et fonctionnement VSS (Accord 2023-2024)		0,00	119 700,00
Contribution DDC pour activités et fonctionnement VSS (Accord 2025)	<i>m</i>	112 000,00	0,00
Contribution Etat du Valais pour fonctionnement VSS	<i>n</i>	5 000,00	5 000,00
Contribution Communes VS pour activités de Valais Solidaire		2 200,00	2 000,00
A2 PRODUITS AFFECTES AUX PROJETS ET ACTIVITES DES OM		367 994,00	356 250,00
Contribution DDC pour projets affectés (Accord 2023-2024)		0,00	80 300,00
Contribution DDC pour projets affectés (Accord 2025)	<i>o</i>	67 000,00	0,00
Canton du Valais pour projets affectés OM		210 000,00	200 000,00
Financement Communes valaisannes pour projets affectés OM	<i>p</i>	19 000,00	5 000,00
Financement Communes valaisannes pour activités OM	<i>q</i>	4 250,00	950,00
Financement Donateurs privés et paroisses pour projets OM	<i>r</i>	53 540,00	70 000,00
Retour sur projet		14 204,00	0,00
A3 PRODUITS LIBRES		45 346,42	58 024,00
Cotisations membres		10 800,00	10 500,00
Contributions de gestion de projet (CGP)		26 452,00	29 384,00
Produit Fête des 25 ans	<i>s</i>	1 073,29	0,00
Dons soutien 25 ans		3 721,13	6 360,00
Contribution Loterie Romande pour 25 ans		0,00	10 000,00
Produits exceptionnels, dons		3 300,00	1 780,00
4 CHARGES D'EXPLOITATION		-481 411,87	-526 974,40
B CHARGES DE FOURNITURE DE PRESTATIONS			
B1 FRAIS DE PERSONNEL		-131 196,45	-133 943,37
Charges du personnel dans l'administration		-96 557,15	-96 651,00
Charges sociales		-33 581,95	-32 764,45
Autres charges du personnel		-1 057,35	-4 527,92
B2 CHARGES D'EXPLOITATION		-26 896,98	-33 336,53
Charges des locaux		-12 561,10	-13 789,00
Charges d'administration et informatique		-14 066,73	-19 278,38
Amortissements		-269,15	-269,15
B3 FORMATIONS ET PARTAGES D'EXPERIENCES		-191,10	-635,70
Ateliers de formation		0,00	-257,85
Frais Commission technique		-191,10	-377,85
B4 CHARGES DES MANIFESTATIONS	} <i>t</i>	-16 908,01	0,00
Charges Foire du Valais		-9 457,06	0,00
Charges des 25 ans		-7 450,95	0,00
B6 ACTIVITES D'INFORMATION		-1 670,33	-1 781,80
Imprimés et rapports		0,00	-100,80
Manifestations, expositions, marchés, etc		-74,33	0,00
Production matériel information (publications, films, etc.)		0,00	-150,00
Traductions	<i>u</i>	-1 596,00	-1 531,00
B7 FINANCEMENT COMMUNES ET CANTON POUR ORGANISATIONS		-5 150,00	-550,00
Morija - activités		-200,00	0,00
Idées'Elles - activités		-100,00	-400,00
FXB International - activités		-100,00	0,00
Human Action International - activités	<i>v</i>	-1 000,00	0,00
Liziba - activités		-600,00	0,00
Hôpital St-Luc - activités		-1 000,00	0,00

Valais Solidaire

	Notes	2025	2024
Oberwallis für Kinder unserer Welt - activités		-2 000,00	0,00
Eirene Suisse - activités		-150,00	-150,00
B8 FINANCEMENTS DES PROJETS SOUTENUS		-299 399,00	-356 727,00
Affect. Fin projet Apprentis du Monde		-5 655,00	-3 000,00
Affect. fin. projet FXB International		-31 388,00	-31 275,00
Affect. fin. projet Frère Régis Balet		-3 417,00	-23 649,00
Affect. fin. projet AKT		0,00	-3 949,00
Affect. fin. projet E-CHANGER		-5 780,00	-12 532,00
Affect. fin. projet Massanga Education Assistance		-8 799,00	-11 918,00
Affect. fin. projet Morija		-16 000,00	-24 000,00
Affect. fin. projet Persis		0,00	0,00
Affect. fin. projet Rwanda Ensemble		0,00	-8 373,00
Affect. fin. projet Nepalko Sathi		0,00	-760,00
Affect. fin. projet Grandir à Butare		-6 442,00	-5 347,00
Affect. fin. projet Fondation CPA		-13 016,00	-5 312,00
Affect. fin. projet Eirene		-22 291,00	-33 665,00
Affect. fin. projet Projet Nauyaca	w	-19 396,00	-45 772,00
Affect. fin. projet Bhavisya		-4 643,00	-12 223,00
Affect. fin projet Human Action International		-4 000,00	-16 000,00
Affect. fin. Nouvelle Planète		-40 000,00	-40 000,00
Affect. fin. projet Comundo		0,00	-7 160,00
Affect. fin. projet Magasins du Monde Valais		-4 800,00	-4 800,00
Affect. fin. projet ATACORA Valais		-5 076,00	-9 722,00
Affect. fin. projet Enseignants sans Frontières		0,00	-4 200,00
Affect. fin. projet Liziba		-2 657,00	0,00
Affect. fin. projet Maternité Désirée		-11 600,00	-15 000,00
Affect. fin. projet Solidarité Eau Afrique		-40 000,00	0,00
Affect. fin. projet Saek Thmey		-22 439,00	-14 070,00
Affect. fin. projet Hôpital St-Luc		-32 000,00	0,00
Affect. fin. projet Oberwallis für Kinder unserer Welt		0,00	-24 000,00
C RESULTAT D'EXPLOITATION		51 128,55	13 999,60
D RESULTAT FINANCIER		-5 267,74	1 050,24
Frais de banque et des chèques postaux		-168,25	-161,48
Produits financiers		757,51	1 211,72
Perte s./débitur		-5 857,00	0,00
E RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES		45 860,81	15 049,84
Allocations aux fonds affectés projets et activités VSS	x	-394 000,00	-482 000,00
Allocations aux fonds affectés OM	y	-78 570,00	-950,00
Allocations aux fonds hors projets		-4 861,13	-16 360,00
Utilisation aux fonds affectés projets	z	304 549,00	357 277,00
Utilisation pour activités VSS	bb	119 000,00	126 700,00
Utilisation aux fonds hors projets	aa	17 288,01	0,00
Retour sur projets		-14 204,00	0,00
F RESULTAT NET		-4 937,31	-283,16

Tableau de variation des Fonds - 2024

		Notes	Existant initial 01.01.2024	Allocations	Utilisations pour projets & activités OM	Utilisation pour activités VSS	Transferts internes	Total Variation hors retour fonds DDC	Retour Fonds DDC	Etat final 31.12.2024
<i>Cptes</i>	FONDS AFFECTÉS POUR PROJETS & ACTIVITES OM et VSS									
23101	Fonds DDC pour projets engagés (Accord 2016-2019/2020)		18 420,40	0,00	-760,00			17 660,40	-8 460,40	9 200,00
23102	Fonds DDC pour projets engagés (Accord 2021/2022)		82 198,00	0,00	-7 710,00			74 488,00	-64 513,00	9 975,00
23103	Fonds DDC pour projets engagés (Accord 2023/2024)		18 651,00	200 000,00	-71 759,00	-119 700,00		27 192,00		27 192,00
2300	Fonds Canton du Valais pour projets (Accord I + II+ III + 2020+IV)		120 925,95	205 000,00	-215 607,00	-5 000,00		105 318,95		105 318,95
23001	Fonds Canton du Valais pour activités OM		0,00	0,00	0,00			0,00		0,00
2320	Fonds Communes valaisannes pour projets et activités OM et VSS		13 500,00	7 950,00	-14 050,00	-2 000,00		5 400,00		5 400,00
2340	Fonds Donateurs privés pour projets et activités OM		0,00	70 000,00	-47 391,00			22 609,00		22 609,00
2601	Fonds Loterie Romande		0,00	10 000,00	0,00			10 000,00		10 000,00
2603	Dons Soutien 25 ans		0,00	6 360,00	0,00			6 360,00		6 360,00
	Total FONDS AFFECTÉS POUR PROJETS & ACTIVITES OM ET VSS		253 695,35	499 310,00	-357 277,00	-126 700,00	0,00	269 028,35	-72 973,40	196 054,95
	FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION									
2800	Capital de l'association		41 169,72				-173,30	40 996,42		40 996,42
	Résultat de l'exercice 2022		-173,30				173,30	0,00		0,00
	Résultat de l'exercice 2023						-283,16	-283,16		-283,16
	Total FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION		40 996,42	0,00	0,00	0,00	-283,16	40 713,26	0,00	40 713,26
	Total des FONDS		294 691,77	499 310,00	-357 277,00	-126 700,00	-283,16	309 741,61	-72 973,40	236 768,21

Le Comité propose à l'AG 2025 de reporter le déficit (CHF 283,16) sur le Capital de l'association et d'accepter les comptes 2024.

Tableau de variation des Fonds - 2025

Cptes	Notes	Existant initial 01.01.2025	Allocations	Utilisations pour projets & activités OM	Utilisation pour activités VSS	Utilisation pour activités hors projet	Retours projet	Transferts internes	Etat final 31.12.2025
Cptes	FONDS AFFECTÉS POUR PROJETS & ACTIVITES OM et VSS								
23000	Fonds Canton du Valais pour projets (Accord I + II+ III + 2020+IV)	105 318,95	215 000,00	-154 040,00	-5 000,00		6 751,00		168 029,95
23101	Fonds DDC pour projets engagés (Accord 2016-2019/2020)	9 200,00	0,00	0,00	0,00				9 200,00
23102	Fonds DDC pour projets engagés (Accord 2021/2022)	9 975,00	0,00	0,00	0,00				9 975,00
23103	Fonds DDC pour projets engagés (Accord 2023/2024)	27 192,00	0,00	-25 664,00	0,00		7 453,00		8 981,00
23104	Fonds DDC pour projets engagés (Accord 2025)	0,00	179 000,00	-67 000,00	-112 000,00				0,00
2320	Fonds Communes valaisannes pour projets et activités OM et VSS	5 400,00	25 250,00	-20 950,00	-2 000,00				7 700,00
2340	Fonds Donateurs privés pour projets et activités OM	22 609,00	53 320,00	-36 895,00					39 034,00
	Total FONDS AFFECTÉS POUR PROJETS & ACTIVITES OM ET VSS	179 694,95	472 570,00	-304 549,00	-119 000,00		14 204,00	0,00	242 919,95
Cptes	FONDS AFFECTÉS HORS PROJET								
23401	Fonds paroisses pour projets et activités OM	0,00	1 140,00						1 140,00
2601	Fonds Loterie Romande	10 000,00	0,00			-9 837,01			162,99
2603	Dons Soutien 25 ans /Provision pour développement activités VSS	6 360,00	3 721,13			-7 451,00			2 630,13
	Total FONDS AFFECTÉS HORS PROJETS	16 360,00	4 861,13	0,00	0,00	-17 288,01	0,00	0,00	3 933,12
	FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION								
2800	Capital de l'association	40 996,42						-283,16	40 713,26
	Résultat de l'exercice 2024	-283,16						283,16	0,00
	Résultat de l'exercice 2025		-4 937,31						-4 937,31
	Total FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION	40 713,26	-4 937,31	0,00	0,00		0,00	0,00	35 775,95
	Total des FONDS	236 768,21	472 493,82	-304 549,00	-119 000,00	-17 288,01	14 204,00	0,00	282 629,02

Le Comité propose à l'AG 2026 de reporter le déficit (CHF -4'937,18) sur le Capital de l'association et d'accepter les comptes 2025.

Annexe aux états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2025

1. Présentation de la fédération

La Fédération valaisanne de coopération (nommée VALAIS SOLIDAIRE ci-après) est une organisation de coopération internationale privée et sans but lucratif, fondée en 2000 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Son siège se trouve au Secrétariat de VALAIS SOLIDAIRE, soit actuellement, Rue de l'Hôtel-de-Ville 2, à Martigny.

VALAIS SOLIDAIRE a pour but de mettre en œuvre et promouvoir des projets de développement et d'échanges interculturels intégrant les différents critères du développement durable, à savoir un développement socialement équitable, culturellement respectueux, écologiquement renouvelable, économiquement efficace et politiquement responsable, conformément à une éthique de participation et de solidarité. Le document constitutif « Déclaration de principe » explicite le but ainsi énoncé.

Pour réaliser son but, VALAIS SOLIDAIRE :

- soutient les projets qui correspondent aux critères du développement durable,
- sensibilise le public à la problématique des relations Nord-Sud et Sud-Nord,
- informe le public, les bailleurs de fonds et ses membres des actions entreprises,
- favorise les échanges entre ses membres (mise en réseau),
- capitalise les expériences acquises,
- encourage ses membres à élaborer une « stratégie-programme ».
-

Peut devenir **membre actif** de VALAIS SOLIDAIRE toute personne morale ayant son siège - ou au moins une section active - dans le canton du Valais et qui adhère aux statuts de VALAIS SOLIDAIRE et à la « *Déclaration de principe* » et qui :

- a) coopère activement avec un ou plusieurs pays du Sud et de l'Est en faveur du développement économique et social,
- b) ou se consacre à l'information du public sur les problèmes et les rapports Nord-Sud,
- c) et répond aux critères d'adhésion de VALAIS SOLIDAIRE.

Toute personne physique ayant seize ans révolus peut devenir **membre de soutien** de VALAIS SOLIDAIRE. La qualité de membre de soutien s'acquiert par le paiement d'une cotisation annuelle. La condition de membre de soutien est également ouverte aux personnes morales et aux collectivités publiques.

2. Principes comptables

1) *Bases de préparation des comptes*

Les états financiers de VALAIS SOLIDAIRE ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC - fondamentales). Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif. Le fait qu'au sens de la RPC 21 chiffre 16, Valais Solidaire est considéré comme petite organisation publique à but non lucrative, il est donc renoncé à présenter un tableau de flux de trésorerie.

2) *Périmètre des comptes annuels*

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse VALAIS SOLIDAIRE. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les organisations membres et leurs partenaires de terrain, qui sont indépendants.

3) *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles détenues par VALAIS SOLIDAIRE figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par VALAIS SOLIDAIRE dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice et dont la valeur d'achat excède CHF 1'000.—. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation, soit pour l'équipement informatique, 5 ans.

4) *Reconnaissance du revenu*

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation.

Dans le cas des dons communaux ou de dons de particuliers chevauchant deux exercices, les revenus, assurés par lettre des communes ou des donateurs privés, sont enregistrés sur l'exercice correspondant à la promesse de don. Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'allocation aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus (Cpt. 3500, « *Utilisation des fonds affectés pour projets* ») l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation des fonds affectés.

5) *Enregistrement des charges*

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers. Les charges liées aux projets des organisations membres sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur de l'association membre.

6) *Parties liées*

Les organisations membres de VALAIS SOLIDAIRE sont considérées comme des parties liées de la Fédération valaisanne.

7) *Tableau de flux de trésorerie*

Le tableau de flux de trésorerie de VALAIS SOLIDAIRE n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues au point 16 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

3. Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation

L'exercice comptable couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2025. La comptabilité est établie en francs suisses.

ACTIFS

A ACTIF CIRCULANT

a) Trésorerie

La trésorerie comprend le solde des comptes bancaires placés à la Raiffeisen de Sion.

En 2025, VALAIS SOLIDAIRE est titulaire de quatre comptes :

	2025	2024
Banque 0028 3482 3 « Fonctionnement »	22'085.02	37'052.55
Banque 0028 3489 1 « Placement - Projets »	71'280.00	85'080.92
Banque 0028 3487 2 « Caisse »	353.42	746.29
Banque 0028 3481 0 « Projets »	177'698.00	115'764.00
Total liquidités	271'416.44	238'643.76

a+) Actif Immobilisé

Garantie de loyer déplaçer de la trésorerie : actif avec restriction de propriété

b) Actif transitoire

Il s'agit de de l'impôt anticipé.

PASSIF

B FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME

c) Créanciers

Cela concerne diverses factures reçues en 2026 : Synergie (multimédia CHF 118.05 et électricité CHF 80.10) ainsi qu'Hyperstudio (plan stratégique final CHF 533.00), comptabilisées en 2025.

C PASSIF TRANSITOIRE

d) Charges à payer

Il s'agit d'une provision pour la mise en pages et l'impression du Rapport annuel 2025 ainsi que la facture FIDAG pour le contrôle des comptes 2024.

D FONDS AFFECTÉS

Ces capitaux (engagés) représentent les montants non affectés au 31 décembre 2025 et/ou les soldes d'engagements antérieurs dont les versements sont répartis sur plusieurs années.

e) Fonds Canton VS pour projets

Ce fond reflète les montants engagés, mais non encore versés aux projets acceptés de 2024 à 2025 soit un total CHF 131'168.—, ainsi que le solde des versements du Fonds du Conseil d'État non encore attribués, soit CHF 36'861.95.

Dans l'annexe 1, le tableau II, détaille l'emploi de ce fonds.

f) Fonds DDC « Accord 2016 – 2019/20 »

Ce fond reflète :

- le retour du projet non-mené 19-159 d'Idées'Elles (CHF 9'200. —).

Dans l'annexe 1, le tableau I, détaille l'emploi de ce fonds.

g) Fonds DDC « Accord 2021 – 2022 »

Ce fond reflète :

- le retour du projet non-mené 22-189 d'Apprentis du Monde (CHF 9'975. —).

Dans l'annexe 1, le tableau I, détaille l'emploi de ce fonds.

h) Fonds DDC « Accord 2023 – 2024 »

Ce fond (CHF 8'981) reflète :

- le retour du projet 24-216 de Bhavisya (CHF 3'424. —) partiellement réalisé.
- Le retour du projet 24-214 de HAI (CHF 5'557. —) partiellement réalisé.

Dans l'annexe 1, le tableau I, détaille l'emploi de ce fonds

i) Fonds Communes valaisannes pour projets

Les dons non encore versés des communes de Sierre (CHF 5'000.—), Martigny (CHF 2'000. —), Bovernier (CHF 200. —) et Savièse (CHF 500. —) sont comptabilisés dans ce poste.

j) Fonds Donateurs privés pour projets

Ce fond reflète les montants engagés, mais non encore versés aux projets acceptés 2024 et 2025 soit un total CHF 38'807.—.

k) Provision pour développement activités Valais Solidaire

Solde des dons de soutien pour les 25 ans (CHF 2'630. 13), provisionnés pour le développement d'activités de Valais Solidaire.

Fonds Don Paroisses pour OM

Ce fond reflète les montants reçus de la paroisse de l'Unité de Matran pour Frère Régis Balet (CHF 798.55) et de la paroisse St-Georges de Chermignon pour Apprentis du Monde (CHF 341.45), mais non encore versés pour leurs activités, soit un total CHF 1'140.—.

E CAPITAL DE L'ORGANISATION

l) Fonds propres

Les fonds propres sont composés du capital de l'association et du résultat de l'exercice. À la suite du bénéfice sur l'exercice 2025 (CHF 93.41), VALAIS SOLIDAIRE dispose d'un capital libre de CHF 40'806.67.

PRODUITS

A1 PRODUITS AFFECTÉS ACTIVITÉS ET FONCTIONNEMENT VSS

m) Contribution DDC pour activités et fonctionnement de la fédération (Accord 2025)

Il s'agit de la contribution 2025 de la DDC dédiée aux activités et au fonctionnement de VALAIS SOLIDAIRE. Cette contribution se monte à CHF 112'000.— en 2025, sur un total DDC de CHF 179'000.—.

La part annuelle est définie dans le budget intégré à l'Accord 2025 (contrat n° 81084119), mais dans les Comptes, elle peut varier en fonction des besoins effectifs.

n) Contribution État du Valais pour fonctionnement VALAIS SOLIDAIRE

Le contrat de prestations 2025-2028 signé avec le Canton prévoit CHF 5'000. — pour les frais administratifs de la fédération.

A2 PRODUITS AFFECTÉS AUX PROJETS ET AUX ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS

o) Contribution DDC pour projets affectés (Accord 2025)

La part du financement 2025 de la DDC dévolue au soutien des projets des organisations membres est comptabilisé ici. Cette part se monte à CHF 67'000.— en 2025 sur un total DDC de CHF 179'000. —

p) Financement communes valaisannes pour projets affectés

Ce compte recense les financements apportés à des projets soutenus par VALAIS SOLIDAIRE.

Il s'agit ici du soutien de :

- la ville de Sion pour le projet 25-236 de FXB (CHF 7'500);
- La ville de Sierre pour les projets 24-219 de Projet Nauyaca (CHF 2'500.—), 24-221 de Saek Thmey (CHF 2'500.—) et 25-232 de Grandir à Butare (CHF 2'500. —);
- La ville de Martigny pour les projets 24-201 de Eirene Suisse (CHF 2'000.—) et 25-235 de Bhavisya (CHF 2'000. —).

q) Financement Communes valaisannes pour Organisations Membres (OM)

Ce compte regroupe les financements obtenus par les organisations membres pour leurs **activités** et/ou des projets **non soutenus** par VALAIS SOLIDAIRE : commune de Lens (CHF 1'000.—), commune de Fieschertal (CHF 2'000.—), commune de Savièse (CHF 500.—), commune de Bovernier (CHF 200.—), commune de Sembrancher (CHF 200.—) et commune de Bagnes (CHF 350. —).

r) Financement Donateurs privés et paroisse pour projets Organisations Membres (OM)

Ce compte regroupe les financements obtenus, par des donateurs privés pour : l'association Hôpital St-Luc (CHF 40'000.—), l'association Atacora Valais (CHF 10'000.—), diverses organisations (CHF 1'200. —). Il comprend également les dons des paroisses de Martan (CHF 798.55) et de Chermignon (CHF 341.45).

A3 PRODUITS LIBRES

Les produits libres sont des produits générés par les activités de la fédération (Cotisations, Contributions de gestion de projets, fonds de soutien aux 25 ans) et des dons non affectés ainsi que la contribution de la Loterie Romande qui servira à financer notre projet à la Foire du Valais pour nos 25 ans.

s) Produit Fête des 25 ans de Valais Solidaire

Il s'agit des recettes provenant de la vente des billets de tombola (CHF 921.29.) ainsi que des billets d'entrée à la Foire, vendus à 2 organisations membres (CHF 152. —).

CHARGES

B4 CHARGES DES MANIFESTATIONS

t) Charges Foire du Valais et charges des 25 ans

Il s'agit de l'ensemble des dépenses liées à la participation de VALAIS SOLIDAIRE à la Foire du Valais (CHF 9'457.06) ainsi que les coûts liés à la collaboration avec Rhône FM et l'AG.

B6 ACTIVITES D'INFORMATION

Selon le contrat liant VALAIS SOLIDAIRE et la DDC, l'article 1.5 précise que « *L'organisation peut faire figurer des activités d'information et d'éducation en Suisse dans son programme pour l'année 2025, à condition qu'un outcome soit formulé avec indication budgétaire. L'organisation s'engage toutefois à ne pas utiliser la contribution pour financer les activités précitées.* »

u) Activités d'information

En 2025, VALAIS SOLIDAIRE n'a pas mené de campagne d'information, ni n'a participé à des manifestations pouvant entrer en conflit avec l'article 1.3 ci-dessus. En 2025, ce poste regroupe exclusivement les frais liés la traduction en allemand du rapport annuel.

B7 FINANCEMENT COMMUNES POUR ORGANISATIONS MEMBRES

v) Financements communaux pour les Organisations membres (OM)

Il s'agit de l'affectation de financements communaux destinés aux activités des organisations et/ou à des projets **non soutenus** par VALAIS SOLIDAIRE.

B8 FINANCEMENT DES PROJETS SOUTENUS

w) Financement des projets soutenus par VSS

VALAIS SOLIDAIRE a financé en 2025 pour **CHF 299'399.—** de projets. Ce montant regroupe les 1^{ères} tranches de financement des projets acceptés en 2025 ainsi que les 2^e et 3^e tranches des projets 2024.

E RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS

x) Allocation aux fonds affectés projets et activités VSS

Comprend les fonds reçus en 2025 des partenaires financiers (DDC, Canton, Communes valaisannes et donateurs privés) pour des projets soutenus par VALAIS SOLIDAIRE (CHF 350'120.—) et pour les activités de VALAIS SOLIDAIRE (CHF 119'000. —).

y) Allocation aux fonds affectés OM

Comprend les fonds reçus en 2025 des partenaires financiers communaux pour les activités des organisations membres ou leurs projets non soutenus par VALAIS SOLIDAIRE.

z) Utilisation des fonds affectés projets

Comprend les fonds versés aux projets 2025, ainsi que les 2^e et 3^e tranches de financement des projets antérieurs.

aa) Utilisation des fonds affectés Organisations membres

Comprend les fonds versés aux organisations membres pour leurs activités ou des projets distincts de ceux soutenus par VALAIS SOLIDAIRE.

bb) Utilisation des fonds affectés pour les activités de VSS

Comprend les fonds issus des partenaires officiels (DDC, Canton, Communes) qui ont été affectés aux activités 2025 de VALAIS SOLIDAIRE.

4. Autres indications

▪ *Événements survenus après la clôture*

Nous n'avons pas connaissance d'autres événements pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels 2025.

▪ *Indemnités versées aux membres des organes dirigeants*

Aucune indemnité n'est versée aux membres du Comité ou de toute autre instance. En revanche, les frais de déplacement ou de repas des bénévoles peuvent être remboursés sur présentation de factures.

▪ *Bénévolat*

VALAIS SOLIDAIRE peut compter sur le bénévolat de ses instances (15 personnes en 2025) et celui de ses membres qui participent aux activités de la fédération. Le temps ainsi dédié au développement de la fédération peut être estimé à plusieurs centaines d'heures : env. 350h en 2025. Au tarif horaire d'un consultant à 130.—/h cela correspond CHF 45'500.—.

▪ *Dispositions spéciales*

Selon l'annexe 3 Dispositions spéciales du contrat 25 de la DDC, les normes ZEW0 ne s'appliquent pas aux fédérations cantonales. VALAIS SOLIDAIRE ne faisant pas de collecte de fonds privés, la fédération n'a pas de charges d'obtention de financement. Les charges administratives englobent des activités telles que la planification et la budgétisation stratégique, la comptabilité générale, le bouclage des comptes et la révision. Les frais généraux telles que les charges des locaux ou d'informatique figurent également dans ce

poste. Les charges de personnel attribuées à un « outcome »/objectif stratégique ou à des charges administratives, sont calculées sur la base du temps de travail effectif consacré à ces activités.

En 2025, on a ainsi la clé de répartition suivante :

Outcome 1 - Soutenir des projets de qualité :.....	48%
Outcome 2 - Encourager la collaboration entre toutes les parties prenantes :.....	20%
Outcome 3 - Renforcer la cohérence des actions (FEDERESO) :.....	10%
Outcome 4 - Soutenir le développement durable et promouvoir une CI forte :.....	11%
Coordination et Charges administratives :.....	11%

Répartition des charges	2025	2024
Charges de projets (outcome 1, 2, 3 et 4)	440'352. —	478'904. —
Charges de publicité et de collecte de fonds	0	0
Charges administratives	41'060. —	48'070. —
TOTAL CHARGES	481'412. —	526'974. —

▪ *Système de contrôle interne*

VALAIS SOLIDAIRE dispose d'un système de contrôle interne (SCI), composé de :

- Document cadre : Description des processus pour améliorer l'efficacité des actions et réduire les risques ;
- Liste des risques avec les mesures mises en place et à compléter ;
- Matrice des risques.

Le Comité approuve - une fois par an si nécessaire, mais au plus tard tous les deux ans - le SCI et ses différentes composantes, en particulier la matrice d'analyse des risques, qui fait l'objet d'une analyse détaillée.

VALAIS SOLIDAIRE a identifié 29 domaines de risques dans les domaines suivants :

- Stratégie
- Activités
- Finance et comptabilité
- Gouvernance et ressources humaines
- Infrastructures
- Juridique

Lors de la révision du SCI en avril 2023, Valais Solidaire avait prévu une mise à jour de l'analyse des risques au 1er trimestre 2025. Cette actualisation a été reportée en raison des 25 ans de Valais Solidaire et du travail mené dans le cadre du Programme commun. Le Comité a ainsi reprogrammé la révision formelle pour début 2026.

Entre 2021 et 2023, **11 domaines sont maîtrisés et 4 voient leurs risques diminués.**



Le comité de VALAIS SOLIDAIRE considère le SCI comme maîtrisé.

Rapport de performance

I) But de l'organisation

Voir ci-dessus, page 8 « Présentation de l'association ».

II) Organe dirigeant et responsable de la gestion

VALAIS SOLIDAIRE est une association : son Assemblée générale (AG) est constituée des organisations membres (34 à l'AG 2023), des membres actifs, et des membres de soutien (personnes physiques ou collectivités publiques) qui ont voix consultative. L'AG se réunit habituellement une fois par an. Font partie de ses compétences, l'approbation du rapport et des comptes annuels, l'adoption des lignes directrices ainsi que l'élection des membres des instances.

Le **Comité** est l'instance dirigeante de l'ensemble des activités de VALAIS SOLIDAIRE ; il en porte la responsabilité devant l'Assemblée générale. Il se compose de 5 à 7 membres élus par l'Assemblée générale pour 4 ans et rééligibles. Le Comité a notamment pour tâche d'approuver, sur appréciation de la commission compétente, les projets que VALAIS SOLIDAIRE entend soutenir. Le Comité entreprend toutes les démarches nécessaires auprès des collectivités publiques, et organisations privées, en vue de financer les projets à soutenir. Enfin, il nomme et suit le travail du/de la Secrétaire général(e) et propose l'admission et l'exclusion des membres.

Christian Fracheboud	Président de VALAIS SOLIDAIRE
Christian Fracheboud <i>ad interim</i>	Président de la Commission Technique (CT)
David Crettenand	Président de la Commission de Contrôle financier (CF)
Patricia Carron	Membre
Aline Albasini Berclaz	Membre
Pierre Mivelaz	Membre

Le **Secrétariat** conduit toutes les activités de VALAIS SOLIDAIRE conformément aux directives et aux décisions de l'Assemblée générale et du Comité. Il informe les instances et les membres des développements principaux de l'activité de la fédération. Il a, entre autres, les compétences suivantes : l'élaboration de propositions stratégiques générales, le développement et l'entretien des relations avec les bailleurs, la recherche de fonds publics, la négociation et les suivis des accords-cadres, la préparation du budget et de la comptabilité, les contacts avec les organisations membres et les instances, ainsi que la représentation de VALAIS SOLIDAIRE au sein du FEDERESO.

Il se compose en 2025 de :

Stéphanie Berrut	Secrétaire Générale (80 %)
Fabienne Chervaz	Chargée de relations (50%)

Le Secrétariat est composé, au 31 décembre 2025 de 2 personnes salariées (**1.3 EPT**)

III) Liens avec les organisations et les partenaires

VALAIS SOLIDAIRE compte, à l'AG 2025, 36 organisations membres qui sont tenues de respecter les textes fondamentaux de la fédération (Conditions et procédures d'admission, Déclaration de principes, règlements, etc.). Lorsqu'un projet est accepté par la Commission technique et ratifié par le Comité, un financement peut lui être octroyé. Si tel est le cas, un accord est signé entre la fédération et l'association membre.

VALAIS SOLIDAIRE compte sur des bailleurs de fonds publics (Confédération - DDC, Canton du Valais et Communes valaisannes). VALAIS SOLIDAIRE dispose d'une convention de contribution avec la DDC et d'un mandat de prestations avec l'État du Valais. Le choix d'accepter tel ou tel projet – et donc de le financer et de suivre son exécution – est dévolu à la fédération. Quant aux communes valaisannes partenaires, ce sont

elles qui choisissent un projet parmi le portefeuille de projets. Dans tous les cas un suivi technique et financier est assuré par la fédération et les informations sont transmises au partenaire.

IV) Buts fixés, prestations et utilisation des fonds

Pour en savoir plus sur les objectifs atteints au cours de l'année 2025, ainsi que sur les activités en lien avec les projets (régions et domaines d'action, buts, etc.), nous vous prions de vous référer au rapport d'activités annuel.

**ANNEXE 1 : Détail de l'emploi des
Fonds**

Tableaux I : Fonds DDC

Tableau II : Fonds Canton du Valais

**ANNEXE 2 : Conformité contractuelle avec les exigences de la
DDC**

ANNEXE 3 : États financiers 2025 selon budget du contrat avec la DDC
n°81084119

**Annexe 4 : Répartition des financements DDC et Canton VS par
projets**

ACCORD 2023-2024 :

Accords	Année	Vrststotal DDC	Budget DDC "Projets OM"	Budget DDC "Activités"	Total Attrib. "Projets" DDC	Contrib. DDC pour "Activités VSS"	Total Engagem. initiaux Fonds DDC	Retour sur projets inachevés	Vrst. Proj. 31.12.23	Vrst. Proj. 31.12.24	Vrst. Proj. 31.12.25	TOTAL déjà utilisé (Fct.+Proj.)	Solde Fonds DDC reçus au 31.12.23	Solde non verser aux projets	Solde à verser aux Projets	TOTAL engagemt. (Proj.+ Fct.) au 31.12.23	Fonds non engagés pour projets	Solde selon Budget DDC pour "Activités VSS"	Solde fonds DDC sur Accord 2023-2024
23-24	2023	200 000,00	80 000,00	120 000,00	82 349,00	115 800,00	198 149,00		65 549,00	9 882,00	6 918,00	198 149,00	1 851,00		0,00	198 149,00	1 851,00	4 200,00	1 851,00
	2024	200 000,00	80 000,00	120 000,00	82 151,00	119 700,00	201 851,00	-7 453,00		61 877,00	18 746,00	200 323,00	7 130,00	-1 528,00	0,00	200 323,00	7 130,00	300,00	7 130,00
TOTAL		400 000,00	160 000,00	240 000,00	164 500,00	235 500,00	400 000,00	-7 453,00	65 549,00	71 759,00	25 664,00	398 472,00	8 981,00	-1 528,00	0,00	398 472,00	8 981,00	4 500,00	8 981,00

Versements DDC aux Projets 2024

25 664,00

Cpt 23103 : Versements DDC "Accord 2023-2024"

8 981,00

DDC : Solde à verser aux projets 2023-2024 :

0,00

DDC : Fonds non engagés sur les années 2023-2024

8 981,00

*Projet 24-216 de Bhasvisya a coûté moins cher : CHF 1'896.00 remboursé en 2025

*Projet 24-214 de HAI a coûté moins cher : CHF 5'557.00

ACCORD 2025 :

Accords	Année	Vrststotal DDC	Budget DDC "Projets OM"	Budget DDC "Activités"	Total Attrib. "Projets" DDC	Contrib. DDC pour "Activités VSS"	Total Engagem. initiaux Fonds DDC	Retour sur projets inachevés	Vrst. Proj. 31.12.25	Vrst. Proj. 31.12.26	Vrst. Proj. 31.12.27	TOTAL déjà utilisé (Fct.+Proj.)	Solde Fonds DDC reçus au 31.12.25	Solde non verser aux projets	Solde à verser aux Projets	TOTAL engagemt. (Proj.+ Fct.) au 31.12.23	Fonds non engagés pour projets	Solde selon Budget DDC pour "Activités VSS"	Solde fonds DDC sur Accord 2023-2024
25	2025	179 000,00	61 000,00	118 000,00	67 000,00	112 000,00	179 000,00		67 000,00	0,00		179 000,00	0,00		0,00	179 000,00	0,00	6 000,00	0,00
							0,00					0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		179 000,00	61 000,00	118 000,00	67 000,00	112 000,00	179 000,00	0,00	67 000,00	0,00	0,00	179 000,00	0,00	0,00	0,00	179 000,00	0,00	6 000,00	0,00

Versements DDC aux Projets 2025

67 000,00

Cpt 23104 : Versements DDC "Accord 2025"

0,00

DDC : Solde à verser aux projets 2025 :

0,00

DDC : Fonds non engagés sur les années 2025

0,00

Tableau II : Fond Canton du VS (au 31.12.2025)

Accords	Année	Vrsts Total CE	Total Engagem. initiaux Fonds CE pour projets	Contrib. Fonctionnement	Retours sur projets inachevés	Verst. Proj. 31.12.21	Verst. Projet 31.12.22	Verst. Projet 31.12.23	Verst. Projet 31.12.24	Verst. Projet 31.12.25	TOTAL déjà utilisé (Proj.+Fct.)	Solde Fonds Canton reçus au 31.12.25	Solde non verser aux projets	Solde à verser aux Projets	Fonds non engagés
Accords I & II & III		116 462,40 : Solde non engagé des Accords I, II et III -> reporté Accord IV										116 462,40			116 462,40
IV 2021-2024	2021	205 000,00	156 304,00	5 000,00		125 213,00	28 159,00	2 932,00	0,00	0,00	161 304,00	43 696,00		0,00	43 696,00
	2022	205 000,00	244 050,00	5 000,00	-7 980,00		194 921,00	40 039,00	6 225,00	0,00	246 185,00	-33 205,00	-2 865,00	0,00	-33 205,00
	2023	205 000,00	290 090,45	5 000,00				212 252,45	66 026,00	11 812,00	295 090,45	-90 090,45		0,00	-90 090,45
	2024	205 000,00	180 025,00	5 000,00	-6 751,00				143 356,00	34 086,00	182 442,00	29 309,00	-1 528,00	1 055,00	28 254,00
	TOTAL		820 000,00	870 469,45	20 000,00	-14 731,00	125 213,00	223 080,00	255 223,45	215 607,00	45 898,00	885 021,45	-50 290,45	-4 393,00	1 055,00
V 2025-2028	2025	215 000,00	238 255,00	5 000,00						108 142,00	113 142,00	101 858,00		130 113,00	-28 255,00
	2026	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	2027	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	2028	0,00	0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL		215 000,00	238 255,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 142,00	113 142,00	101 858,00		130 113,00
*Projet 189-22 de Apprentis du Monde n'a pas pu débuté comme prévu : CHF 9'975.00 remboursé en 2023															
*Projet 216-24 de Bhavisya a coûté moins cher que prévu : CHF 5'647.00 remboursé en 2025															
*Projet 214-24 de HAI à coûté moins cher que prévu : CHF 3'000.00 à rembourser en 2026															
Financement Canton VS : Total versements aux Projets en 2025 :										154 040,00					
Cpt 23000 = Solde à verser aux projets + fonds non engagés :												168 029,95			
Canton : Solde à verser aux projets 2024-2025 :														131 168,00	
CE: Fonds non engagés															36 861,95

ANNEXE 2 : Conformité contractuelle avec les exigences de la DDC

Contractuellement (v. contrat DDC n°81084119) VALAIS SOLIDAIRE doit respecter les points suivants :

Article 1.4 L'organisation peut faire figurer des activités d'information et d'éducation en Suisse dans son programme pour les années 2023-2024, à condition qu'un outcome soit formulé avec indication budgétaire. L'organisation s'engage toutefois à ne pas utiliser la contribution pour financer les activités précitées.

Article 1.5 L'organisation s'engage à ne pas utiliser la contribution pour financer en Suisse des activités de lobbying politique, des collectes de fonds, des campagnes ou du travail de relations publiques qui, directement ou indirectement, servent un-objectif de collecte de fonds. De plus, l'organisation s'engage à ne pas inclure les activités précitées dans son programme pour les années 2023-2024.

Article 1.4

Les charges représentées en 2025 par l'outcome 4 « Soutenir le développement durable et promouvoir une CI forte » atteignent **CHF 31'698.—** (v. Annexe 3).

Elles sont entièrement couvertes par les fonds libres de VALAIS SOLIDAIRE.

Produits propres de Valais Solidaire 2025 (hors contributions publiques)

Libellés	Montants
Cotisations des membres	10 800,00
Contributions de gestion de projets (CGP)	26 452,00
Produits exceptionnels, dons	3 300,00
Total	40 552,00

Article 1.5

VALAIS SOLIDAIRE n'est pas active dans le domaine du lobbying politique et des collectes de fonds.

ANNEXE 3 : États financiers 2025 selon budget du contrat avec la DDC n°81084119

VALAIS SOLIDAIRE - Fédération valaisanne de coopération

PRODUITS:

in Swiss Francs

TITLES	Cpts. 2025	2025	2026	2027	2028	TOTAL 2025-2028
Total Costs International Program	534 533	460 800	462 300	463 900	465 400	1 852 400
Total Contribution SDC	179 000	179 000	179 000	179 000	179 000	716 000
% Contribution SDC in relation to International Program	33,49%	38,85%	38,72%	38,59%	38,46%	38,65%
Total Own Income/Revenues	61 543	40 800	41 300	41 900	42 400	166 400
% Own Income/Revenues	11,51%	8,85%	8,93%	9,03%	9,11%	8,98%
Cotisations des organisations membres	10 800	10 800	11 100	11 400	11 400	44 700
Autres	50 743	30 000	30 200	30 500	31 000	121 700
Total Other Income/Revenues	293 990	241 000	242 000	243 000	244 000	970 000
% Other Income/Revenues	55%	52,30%	52,35%	52,38%	52,43%	52,36%
Secteur public	240 450	231 000	231 000	231 000	231 000	924 000
Canton du Valais	215 000	215 000	215 000	215 000	215 000	860 000
Communes	25 450	16 000	16 000	16 000	16 000	64 000
Secteur privé	53 540	10 000	11 000	12 000	13 000	46 000

CHARGES:

TITLE	Cpts. 2025	2025	2026	2027	2028	TOTAL 2025-2028
Total Costs International Program (1+2), 100%	481 411	460 800	462 300	463 900	465 400	1 852 400
1. Total Direct Program Costs	440 352	422 300	423 550	424 900	426 150	1 696 900
% Total Direct Program Costs	91,47%	91,64%	91,62%	91,59%	91,57%	91,61%
Outcome 1: soutenir des projets de qualité	367 265	361 300	361 550	366 900	367 150	1 456 900
<i>Afrique</i>	219 950	0	0	0	0	0
<i>Amérique latine</i>	47 617	0	0	0	0	0
<i>Asie</i>	27 082	0	0	0	0	0
<i>Suisse et pays de l'Est</i>	9 900	0	0	0	0	0
Outcome 2: Encourager la collaboration entre toutes les parties prenantes	26 239	35 000	36 000	37 000	38 000	146 000
Outcome 3: Renforcer la cohérence des actions (FEDERESO)	15 150	11 000	11 000	11 000	11 000	44 000
Outcome 4: Soutenir le développement durable et promouvoir une CI forte	31 698	15 000	15 000	10 000	10 000	50 000
2. Total Transaction Costs (Non-program related)	41 059	38 500	38 750	39 000	39 250	155 500
% Transaction Costs	9%	8,36%	8,38%	8,41%	8,43%	8,39%
Frais de personnel pour administratif	14 432	13 000	13 250	13 500	13 750	53 500
Charges de locaux	12 561	13 500	13 500	13 500	13 500	54 000
Charges administratives et informatique	14 066	12 000	12 000	12 000	12 000	48 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	53 122					
Résultat financier	5268					
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES	45 861					
Allocations aux fonds affectés projets & activités VSS	394 000					
Allocations aux fonds affectés OM	78 570					
Allocation aux fonds hors projet	4 861					
Utilisation des fonds affectés projets	304 549					
Utilisation des fonds affectés activités VSS	119 000					
Utilisation des fonds hors projets	17 288					
Retour sur projets	14 204					
RESULTAT NET	4 937					
% DDC	37,2%					

Contribution 2025 DDC :

CHF 179'000.—

Soit 37.2% du total des charges

No du Projet	Durée (an)	Organisation	Nom du projet	Pays	Budget total projet	Budget année 1	Budget année 2	Fonds CH propres/cofin. (sFr.) année en cours	Montants demandés (sFr.) année en cours	
23-204	2	CPA2	APEQ	Bénin	113 207,00	56 804,00	56 403,00	25 095,00	18 360,00	
24-210	2	Magasins Du Monde2	Autrement depuis 50 ans	Suisse	321 123,00	183 538,00	137 585,00	277 300,00	6 000,00	
24-218	2	MEA2	Développement d'un programme de santé	Sierra Leone	50 595,00	31 442,00	19 153,00	24 598,00	9 700,00	
24-215	2	OKUW2	Berufsschule Nsukka	Nigeria	259 000,00	172 000,00	87 000,00	182 000,00	10 000,00	
24-217	2	Morija2	Ateliers professionnels en soudure et menuiserie	Burkina Faso	146 494,00	65 539,00	80 955,00	101 713,00	20 000,00	
24-219	2	Projet Nauyaca2	Selva Joven : Renforcer le rôle des jeunes femmes	Mexique	208 797,00	125 934,00	82 863,00	47 339,00	17 495,00	
24-221	2	Saek Thmey2	Mon école, ma chance	Cambodge	82 766,00	41 383,00	41 383,00	47 592,00	17 587,00	
24-223	2	FXB2	Réconciliation des genres contre les violences	Afrique du Sud	96 176,00	48 314,00	47 862,00	57 706,00	19 235,00	
24-224	2	Atacora2	Projet d'élevage ovin au profit de la Coopérative S	Bénin	22 211,00	19 887,00	2 324,00	6 748,00	379,00	
24-226	2	Rwanda Ensemble2	Appuis aux petits projets	Rwanda	23 849,00	9 589,00	14 260,00	10 732,00	7 843,00	
25-227	1	SEA	Forage d'eau potable	Bénin	131 150,00	13 150,00		91 150,00	40 000,00	
25-228	1	Nouvelle Planète	Fourniture d'eau potable, reboisement et améliora	Burkina Faso	168 330,00	168 330,00		121 641,00	40 000,00	
25-229	1	Saek Thmey	Soutien éducatif et renforcement institutionnel pou	Cambodge	16 095,00	16 095,00		5 633,00	10 462,00	
25-230	2	Projet Nauyaca	Nosotros Reciclamos : Evaluation externe (Racor)	Mexique	116 634,00	58 317,00	58 317,00	49 730,00	36 346,00	
25-231	2	Eirene	Formation des enseignants pour une pédagogie no	Haiti	97 046,00	50 008,00	47 039,00	57 558,00	38 372,00	
25-232	2	Grandir à Butare	Incubateur social (accompagnement et formation)	Rwanda	23 266,00	13 484,00	22 325,00	9 256,00	13 884,00	
25-233	1	Hôpital St-Luc	Dynamisation des soins aigus du Centre de santé	Bénin	164 280,00	164 280,00		124 280,00	40 000,00	
25-234	1	Maternité Désirée	Construction centre d'apprentissage mère-enfant	Bénin	11 000,00	11 000,00		3 000,00	7 000,00	
25-235	2	Bhavisya	Nouveau modèle de formation	Népal	26 906,00	10 603,00	16 303,00	10 018,00	15 028,00	
25-236	2	FXB	Lutte intégrée contre l'extrême pauvreté	Burundi	500 945,00	285 885,00	215 060,00	460 945,00	40 000,00	
25-237	2	Atacora Valais	Centrale électrique solaire Afagnan	Togo	164 953,00	141 482,00	6 597,00	6 144,00	11 410,00	
25-238	1	CPA	Formateurs en immersion	Bénin	7 201,00	7 201,00		4 201,00	2 500,00	
25-239	2	Nepalko Sathi	Assistance médicale aux populations de l'Est du N	Népal	211 914,00	131 767,00		80 147,00	156 914,00	
TOTAUX attribués								920 545,00	1 836 924,00	461 601,00

Montant total accordé (sFr.)	Montant total engagé sur fond DDC (sFr.)	Montant total engagé sur fonds CE (sFr.)	Communes s/privés dons affectés (sFr.)
18 360,00	5 508,00	12 852,00	
6 000,00		3 000,00	3 000,00
9 700,00	5 820,00	3 880,00	
10 000,00			10 000,00
20 000,00		20 000,00	
17 495,00		14 995,00	2 500,00
17 587,00		15 087,00	2 500,00
19 235,00		19 235,00	
379,00		379,00	
7 843,00		7 843,00	
40 000,00	25 438,00	14 562,00	
40 000,00		40 000,00	
10 462,00	8 370,00	2 092,00	
Refusé			
38 372,00		38 372,00	
13 884,00	4 382,00	7 002,00	2 500,00
40 000,00			40 000,00
7 000,00	5 600,00	1 400,00	
15 028,00	4 643,00	8 385,00	2 000,00
40 000,00	5 239,00	27 261,00	7 500,00
11 410,00		1 410,00	10 000,00
2 500,00	2 000,00	500,00	
Refusé			
385 255,00	67 000,00	238 255,00	80 379,00

Versement s sur fonds DDC au 31.12.25 (CHF)	Versement s sur fonds CE au 31.12.25 (CHF)	Versement s sur dons commune/privé au 31.12.25 (CHF)	Solde à verser sur fonds DDC 2025 (CHF)	Solde à verser sur fonds CE 2025 (CHF)	Solde à verser sur dons Commune /privés 2025 (CHF)	Etat du projet
5 508,00	5 508,00		0,00	7 344,00	0,00	En cours
	600,00	3 000,00	0,00	2 400,00	0,00	En cours
5 820,00			0,00	3 880,00	0,00	En cours
			0,00	0,00	10 000,00	En cours
	12 000,00		0,00	8 000,00	0,00	En cours
	10 497,00		0,00	4 498,00	2 500,00	En cours
	8 052,00	2 500,00	0,00	7 035,00	0,00	En cours
	11 541,00		0,00	7 694,00	0,00	En cours
	227,00		0,00	152,00	0,00	En cours
			0,00	7 843,00	0,00	En cours
25 438,00	6 562,00		0,00	8 000,00	0,00	En cours
	32 000,00		0,00	8 000,00	0,00	En cours
8 370,00			0,00	2 092,00	0,00	En cours
			0,00	0,00	0,00	Refusé
	15 834,00		0,00	22 538,00	0,00	En cours
	2 060,00		0,00	4 942,00	2 500,00	En cours
4 382,00		32 000,00	0,00	0,00	8 000,00	En cours
5 600,00			0,00	1 400,00	0,00	En cours
4 643,00			0,00	8 385,00	2 000,00	En cours
5 239,00	3 261,00	7 500,00	0,00	24 000,00	0,00	En cours
			0,00	1 410,00	10 000,00	En cours
2 000,00			0,00	500,00	0,00	En cours
			0,00	0,00	0,00	Refusé
67 000,00	108 142,00	45 000,00	0,00	130 113,00	35 152,00	

Vrst. Communes VS 2025 pour projets affectés : 17'000,00

